

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Objet de l'enquête :

Arrêté municipal : n°2025/1344  
du 12 novembre 2025

## Révision n°1 du PLU de la commune de Cogolin

Par arrêté municipal n°2025/1344 en date du **12 novembre 2025** le Maire de la commune de Cogolin a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La Révision a fait l'objet d'une évaluation environnementale ; l'avis de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.

Une commission d'enquête a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Toulon. Elle est composée de **M. CARMAGNOLLE** **Président de la commission**, **M. BACHET** et **Mme. SEINGIER-RAYMOND**.

**L'enquête se déroulera en Mairie annexe de Cogolin,  
5 rue du Général de Gaulle 83 310 COGOLIN,  
du lundi 8 décembre 2025 à 8h30 au vendredi 9 janvier 2026 à 12h30**

### Les objectifs du projet de Révision du PLU sont :

- La ville verte : adaptation au changement climatique, préserver la biodiversité, les paysages et les espaces agricoles emblématiques, développer la nature en ville en créant une trame verte et bleue en milieu urbain.
- La ville durable : renouvellement urbain dans le centre-ville, rapprocher les lieux de vie aux lieux d'activités, les cheminements piétons aux équipements...
- La ville active et sportive : regrouper les infrastructures et activités sportives sur un seul site.
- La ville attrayante : réduction de l'étalement urbain, densification vertueuse, définition des couronnes urbaines.
- La ville patrimoine : patrimoine bâti de qualité en centre-ville, requalification des espaces publics, sauvegarde des espaces verts et piste cyclable.
- Intégrer le Porter A Connaissance de l'aléa incendie transmis par le Préfet.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant toute la durée de l'enquête du **lundi 8 décembre 2025 à 8h30 au vendredi 9 janvier 2026 à 12h30** :

-Sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/6783/>

-En mairie annexe, 5 rue du Général de Gaulle 83 310 COGOLIN, du **lundi au jeudi de 8h30 à 17h00**, et le **vendredi de 8h30 à 15h30**

**Exceptionnellement, les horaires d'ouverture de la mairie annexe évoluent les jours suivants :**

- Mercredi 24 décembre 2025 : ouverture uniquement de 8h30 à 12h00,**
- Fermée le jeudi 25 décembre 2025,**
- Fermée le vendredi 26 décembre 2025,**
- Mercredi 31 décembre 2025 : ouverture uniquement de 8h30 à 12h00,**
- Fermée le jeudi 1er janvier 2026,**
- Fermée le vendredi 2 janvier 2026.**

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner éventuellement ses observations :

-Sur le registre papier d'enquête disponible en **Mairie annexe, 5 rue du Général de Gaulle 83 310 COGOLIN, aux jours et horaires d'ouverture cités ci-dessus,**

-Par **courrier postal** expédié au plus tard le vendredi 9 janvier 2026 à 12h30 à l'adresse suivante : M. le Président de la commission d'enquête «révision du PLU », Mairie annexe 5 rue du Général de Gaulle 83 310 COGOLIN

-Sur le **registre dématérialisé** : <https://www.registre-dematerialise.fr/6783/>

-Par mail : [enquete-publique-6783@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6783@registre-dematerialise.fr)

-Après d'un ou plusieurs membres de la commission d'enquête pendant leurs permanences organisées à la **Mairie annexe, 5 rue du Général de Gaulle 83310 COGOLIN**, aux jours et horaires suivants :

- |                                                                       |                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| • <b>Lundi 8 décembre 2025 de 13h à 17h (ouverture de l'enquête),</b> | • <b>Vendredi 19 décembre 2025 de 8h30 à 12h30,</b>                      |
| • <b>Jeudi 11 décembre 2025 de 13h à 17h,</b>                         | • <b>Mardi 6 janvier 2026 de 13h à 17h,</b>                              |
| • <b>Mercredi 17 décembre 2025 de 13h à 17h,</b>                      | • <b>Vendredi 9 janvier 2026 de 8h30 à 12h30 (clôture de l'enquête).</b> |

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront à la disposition du public à la mairie annexe, sur le site internet de la mairie <https://www.cogolin.fr> et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de cette enquête, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la Révision du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête et notamment des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées de la commission d'enquête.

Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès du Maire par courrier : **Mme le Maire, Mairie de Cogolin « révision du PLU », 2 Place de la République 83 310 COGOLIN** ou par téléphone auprès du service urbanisme au **04 94 56 65 51**